

<div style="border: 1px solid black; width: 80%; height: 80%; margin: auto; display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <p>Logo de l'école</p> </div>	<p>ÉCOLE SECONDAIRE CATHOLIQUE</p> <p>TITRE DU COURS - CODE</p>
<p>Nom de l'enseignant-e :</p> <p>Type de cours : d'études :</p> <p>Cours préalable :</p>	<p>Date :</p> <p>Année</p>

SCHÉMA DE COURS ou PLAN DE COURS

Description du cours :

La description se retrouve à la première page du cours dans le curriculum.

Par ex. :

Ce cours porte sur les concepts et les habiletés qui servent à comprendre et à expliquer les phénomènes naturels liés aux quatre disciplines traditionnelles des sciences, soit la biologie, la chimie, la physique et les sciences de la Terre et de l'espace. C'est en étudiant quelques grandes théories scientifiques, notamment la théorie cellulaire et les théories de structure de l'atome, que l'élève en arrive à expliquer le comportement de la matière, le mouvement des électrons dans un courant électrique, la reproduction cellulaire et la dynamique des corps célestes...

Organisation du cours ou Séquence de présentation :

Titre des domaines/unités et leur durée (en heures ou périodes), présentés en ordre séquentiel d'enseignement.

Pour ce faire, il faut prendre le temps de jeter un coup d'œil sur l'ensemble du programme-cadre et de planifier la distribution des domaines et attentes sur l'ensemble du semestre (environ 85-90 périodes) = planification à long terme.

Par ex. :

Unité 1 :	Atomes et éléments	27,5 heures ou 22 périodes
Unité 2 :	Caractéristiques de l'électricité	27,5 heures ou 22 périodes

Unité 3 :	Reproduction cellulaire	27,5 heures ou 22 périodes
Unité 4 :	Étude de l'univers	27,5 heures ou 22 périodes

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage:

Faire une brève liste (qui n'est toutefois pas exclusive) des stratégies d'enseignement et d'apprentissage qui sont privilégiées dans le cadre de ce cours.

Par ex. :

Diverses méthodes pédagogiques sont utilisées tout au long de ce cours (enseignement magistral, travaux de groupes, travaux individuels, recherches, projets, exercices sur ordinateur, apprentissage coopératif, etc.). L'élève a donc plusieurs occasions pour développer ses connaissances et sa maîtrise des habiletés du cours.

Ressources :

Manuel de classe :

Bibliographie du manuel utilisé en salle de classe de façon régulière.

Autres ressources :

Dresser une liste de ressources qui sont disponibles pour une consultation par l'élève et non une liste de ressources qui ne sont consultées que par l'enseignant.

Les ressources peuvent être des manuels pédagogiques, des sites Internet, des médias électroniques, des documents audiovisuels, etc.

Attentes de l'enseignant(e) :

Description des attentes au niveau de la gestion de classe.

Les attentes peuvent comprendre les éléments suivants :

- Matériel requis pour le cours : manuel, cartable, outils, etc. ;
- Assiduité : gestion des retards et des absences, motivés ou non;
- Respect des échéanciers : devoirs, remise des travaux, etc.;
- Langue de communication orale et écrite;
- Respect du code de conduite de l'école (prendre conscience des règlements et procédures déjà établis par l'école pour ensuite les faire respecter au sein de la salle de classe).

Évaluation :

Indiquer les principes généraux à la base de l'évaluation en Ontario (voir la Directive administrative ÉLV2.1 sur l'évaluation du rendement de l'élève)

- rendement évalué de façon globale, en fonction des 4 compétences;
- les niveaux de rendement;
- les stratégies d'évaluation privilégiées;
- la compilation des résultats du semestre et de l'examen final (70% + 30%).

Par ex. :

Dans ce cours, l'évaluation correspond à un processus continu qui vise, par une évaluation formative, à recueillir de l'information permettant de guider l'élève dans son apprentissage et, par une évaluation sommative, à fournir une mesure précise du degré de compétence de l'élève. Les travaux seront évalués selon une approche globale par niveaux de compétence (1-2-3-4) selon les directives du Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Évaluation formative:

Les devoirs, les exercices en classe, les quiz occasionnels et les travaux d'équipes auront pour objet de donner à l'élève un compte rendu régulier de son progrès afin de le guider dans sa démarche.

Évaluation sommative:

Des tests réguliers permettront d'évaluer les progrès des élèves selon les normes provinciales en sciences. Quelques travaux appelés projets et portant sur une application des sciences dans la société et des rapports de laboratoire seront utilisés pour évaluer, en plus, la méthode de travail de l'élève.

Enfin, un examen final portant sur l'ensemble des attentes du cours viendra compléter l'évaluation sommative semestrielle; sa valeur est de 30 % de la note finale.

Habilités:

Durant tout le cours, certains aspects de l'attitude (p. ex. organisation du travail, autonomie, initiative, collaboration en équipe, utilisation du français en classe) fournissent de l'information utile sur le processus d'apprentissage de l'élève. Ces habiletés sont notées indépendamment des compétences scientifiques dans le bulletin scolaire de l'Ontario.